
[Imprimer](#)

Quand le Canal inspire les acteurs du tourisme

Image

Outre sa fonction première de transport de marchandises, le Canal Seine-Nord Europe représente un véritable atout pour l'image et l'attractivité touristique des Hauts-de-France. En octobre dernier, la SCSNE, Hauts-de-France Tourisme, les agences Oise Tourisme, Pas-de-Calais Tourisme, Somme Tourisme et le Département du Nord, ont signé une convention de valorisation touristique du Canal Seine-Nord Europe.

Décodage avec Daniel Fasquelle, Président de Hauts-de-France Tourisme...

Quelle est la mission de Hauts-de-France Tourisme ? Et plus précisément dans le cadre de la valorisation touristique du Canal Seine-Nord Europe ?

Hauts-de-France Tourisme met en œuvre la stratégie touristique régionale avec l'ensemble des acteurs de la Région. Pour le Canal, nous avons notamment déjà initié une réflexion autour de son intégration dans ce que nous appelons le « Récit régional ». J'ai tendance à dire « pas d'attractivité sans identité ». Et concrètement, le Canal Seine-Nord Europe est une réelle incarnation de l'identité des Hauts-de-France. A travers ses défis techniques et ses dimensions exceptionnelles, il illustre l'esprit bâtisseur de notre région et de ses habitants. Il s'inscrit également dans l'Histoire, avec un grand H, en incarnant la 3^{ème} révolution industrielle. Le Canal évoque aussi le tourisme d'itinérance, proche de la nature, des grands espaces.

On parle de tourisme fluvial mais aussi de tourisme fluvestre. Que se cache-t-il derrière ces termes ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'opportunités touristiques que le Canal va représenter dans chacun de ces deux domaines ?

Le tourisme fluvial regroupe l'ensemble des activités sur l'eau quand le tourisme fluvestre fait référence aux activités qu'on peut réaliser sur les berges d'un canal ou d'un fleuve par exemple.

Côté tourisme fluvial, le Canal Seine-Nord Europe va représenter une opportunité de développement pour le marché des péniches-hôtels mais aussi pour les paquebots fluviaux, en proposant notamment un nouvel axe entre Amsterdam et Paris pour les croisières. Des croisières fluviales qui prônent un tourisme doux de plus en plus recherché, c'est-à-dire l'art de voyager en prenant son temps, de s'imprégner de la nature qui nous entoure, de la richesse du patrimoine...

Le Canal sera aussi ouvert à la navigation de plaisance pour les particuliers. L'aménagement d'un port de plaisance et d'une escale de plaisance sont d'ailleurs prévus dans la Somme et seront accessibles à tous ces types de bateaux

©Oise Tourisme - X Renoux©SCSNE - PIXXIM

Côté tourisme fluvestre, je citerais principalement ce qu'on appelle aussi le tourisme de savoir-faire, autour de l'ingénierie d'ouvrages qui vont devenir emblématiques du Canal : 3 écluses parmi les plus hautes d'Europe, qui seront visitables par le public, et le Pont-Canal de la Somme, un ouvrage de plus de 1,3 km situé à 30 mètres de haut, lui aussi accessible aux promeneurs. Des promeneurs qui seront bien lotis avec 200 km de berges de Canal aménagées et en connexion notamment avec les voies douces de la Vallée de la Somme et de l'Oise, elles-mêmes reliées aux Euro Vélo 4, reliant Roscoff à Kiev, et 3 qui va de Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle !

On parle aussi de tourisme de chantier. De quoi s'agit-il exactement ?

C'est le tourisme de découverte économique. Pour le Canal, il s'agit de le faire découvrir pendant sa construction-même à travers des visites de chantier. Les habitants comme les touristes plus éloignés pourront ainsi mieux comprendre comment on s'y prend pour concevoir un Canal du 21^{ème} siècle et pour relever ses nombreux défis techniques ! Des visites sont par exemple prévues dès 2026 pour découvrir la première écluse en construction à Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt dans l'Oise.

Suite à la signature de la convention touristique en octobre dernier, quelles sont les prochaines étapes pour mettre en œuvre la politique de valorisation touristique du Canal ?

Les partenaires touristiques vont pouvoir s'atteler à l'élaboration de nouvelles offres touristiques intégrant le Canal Seine-Nord Europe, puis à leur commercialisation. Cela se prépare dès maintenant avec les opérateurs de croisières fluviales par exemple, qui prévoient leurs offres et leur bateaux plusieurs années à l'avance. Le développement de l'offre de services dans les territoires doit également être anticipée, en termes de restauration et d'hébergements par exemple, et parfois être adaptée à une clientèle étrangère comme des Américains ou des Australiens.

Un chiffre clé pour finir ?

80 000, c'est le nombre d'emplois existants aujourd'hui dans le secteur du tourisme en Hauts-de-France. C'est déjà un gros secteur et le Canal Seine-Nord Europe va contribuer à développer encore ce chiffre.